

Une rentrée au top : +250 euros pour VOUS !

Septembre 2019 – IL – Orange Business Services

La gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au sein d'un Comité d'Etablissement requiert rigueur et créativité. Depuis 2005, **seuls les CE gérés par la CFE-CGC Orange** proposent à tous et **équitablement** des activités d'une grande diversité **avec moins de 2% de frais de gestion (contre parfois jusqu'à 30% dans certains CE)** ! Avec la reprise de la restauration sur la mandature actuelle, la CFE-CGC Orange a poursuivi sa politique de gestion au service des personnels. **Résultat de cette gestion performante : votre compte personnel se voit attribuer en cette rentrée 250€ supplémentaires !**

► Ce n'est pas de la magie, c'est une gestion saine !

Vos élus CFE-CGC Orange ne sont pas magiciens. Les différentes augmentations de vos droits dans votre compte personnel sont juste le fruit d'une gestion de budget efficace ! Les reliquats de fin de mandature sont le résultat des marges arrières des fournisseurs, d'excédents budgétaires et d'un pilotage strict de tous les frais de gestion. Nos budgets prévisionnels sont réalistes, la gestion rigoureuse et la réclamation de tous les budgets dus notamment aux procédures juridiques envers la Direction... conduisent à des excédents que nous vous redistribuons.

En effet, le CE de SCE / OBS Orange SA s'attache à s'assurer du respect du droit et des montants dus par la Direction, au titre des Activités Sociales et Culturelles. Ainsi, les actions en justice menées nationalement ont permis la récupération de plusieurs dizaines de millions d'euros notamment au titre de la restauration collective d'entreprise. A ce jour, seuls les CE gérés par la CFE CGC Orange (OBS Orange S.A. ex SCE et OFS) ont réclamé, obtenu et reversé les sommes aux salariés ! Pourquoi les élus des autres majorités de gestion n'ont-ils rien réclamé ?

► Prévoir pour faire face à l'avenir

La faiblesse des informations fournies par la Direction de l'entreprise quant à l'avenir de l'emploi à OBS ne facilite pas la tâche des élus qui se doivent de prévoir des marges de sécurité dans le budget prévisionnel. Ces provisions assurent la garantie de disponibilité dans la durée des prestations qui bénéficient de budgets propres, hors tableau magique : aide à la garde d'enfant ou aide aux vacances. En effet, les budgets affectés à ces postes supplémentaires d'aide peuvent fluctuer d'une année à l'autre. **Dans notre gestion, la transparence et la responsabilité nous animent !**

Nous n'imaginons pas que vos enfants ne puissent plus partir en colonie ou que vous ne bénéficiiez pas de subventions pour vos gardes d'enfant du fait de caisses vides en cours de mandature (comme c'est le cas dans d'autres CE) !

Quand ces marges de sécurité ne sont pas utilisées, **elles vous sont tout simplement redistribuées en clôture de budget.**

L'équation gagnante

Tableau magique équitable et solidaire⁶

+ budgets réalistes avec marge de sécurité

+ actions juridiques pour obtenir tous vos droits

+ remises de fin de contrat des partenaires

+
250€
par personne

budget ASC géré = 28 millions €
sur 2 ans de mandature

C'est quoi le truc ?

C'est sans trucages !

Mes élus

CFE-CGC Orange

ont juste bien géré mon CE !



La Direction tente cette année de renégocier l'ensemble des accords à l'occasion des élections du Conseil Social et Economique (qui remplace le CE) sur les Activités Sociales et Culturelles (dont la Restauration) à des conditions moins favorables que ceux d'aujourd'hui. En baissant le nombre de représentants elle vise une réduction du coût de la représentation sociale ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les frais de gestion (**moins de bénévoles pour gérer et distribuer les ASC**).

En fin d'année, choisissez-vous de voter pour la poursuite d'une politique ASC efficace, conduite par la CFE-CGC Orange ou la gabegie en vigueur dans les autres CE ?

► Restauration, ton univers impitoyable

Quand la CFE-CGC Orange a repris la gestion du budget de la restauration dans les CE qu'elle gère, la rumeur alimentée par les autres OS et la DRH nationale annonçait notre supposée volonté de fermer les cantines... sans compter ceux qui prédisaient que nous irions dans le mur... INFOX !

Aujourd'hui, vous disposez d'une offre de restauration étendue, vous permettant de **manger quand et comme vous le souhaitez, sans qu'aucune cantine n'ait été fermée**. Les fraudes ont été largement réduites (et nous continuons à nous battre avec la Direction pour qu'elles cessent). Chaque euro va réellement dans la poche des salariés au titre de subvention restauration et rien d'autre ! La plupart d'entre vous perçoivent même une subvention plus forte qu'auparavant.

La restauration, c'est environ 7 millions de budget annuel géré par votre CE OBS Orange S.A. (1 000 euros par salarié).

La CFE-CGC Orange considère que chaque jour travaillé avec une pause méridienne doit permettre l'accès à une subvention de repas, que vous alliez ou non à la cantine. Hélas, la médiocrité du SI de la Direction ne permet pas une gestion jour par jour du mode de financement et nous oblige à ne vous proposer qu'un mode d'accès à la Restauration à la fois : soit une subvention cantine, soit des Titres Restaurant (subventionnés) avec accès conservé à la cantine, sans subvention. La double subvention est légalement interdite

Dans les autres CE, l'accès aux Titres Restaurant (TR) des personnes en télétravail seulement les jours de télétravail apparaît comme une bien piètre solution. La CFE-CGC Orange se bat pour que la DRH impose l'acceptation des TR dans les cantines (comme c'est le cas du Calydon à Cesson, du RIE de Cœur Défense ou celui d'Airbus à Toulouse où déjeunent les prestataires externes d'Orange).

La DRH tente d'entraver la politique de la CFE-CGC Orange qui entend utiliser toutes les possibilités permises par la Loi.

Le choix courageux de reprise du pilotage de la gestion a permis de demander des comptes à la Direction qui surfacturait depuis des années des loyers et services. Subitement, la Direction a retrouvé des sommes non dépensées. Sous couvert d'un nouvel accord promettant la modernisation, la DRH prévoit de fermer les cantines installées à l'intérieur des murs de l'Entreprise qui lui coûtent trop cher.

Prenant effet en janvier prochain avec le CSE, ce nouvel accord ne vise aucun objectif de qualité ou de service. Il repose sur une gestion encore plus ubuesque que celle par le passé. Il instaure notamment des conditions compliquées d'accès aux restaurants pour les CE / CSE qui souhaitent rester maîtres de leur propre gestion afin de répondre aux attentes de leurs bénéficiaires.

La CFE-CGC Orange a pourtant été force de proposition en partageant son expérience en matière de gestion autonome de la Restauration. La Direction et les autres syndicats n'ont retenu aucune des propositions que nous avons faites... Serait-ce la crainte que nos propositions soient audacieuses et efficaces ? Qu'elles puissent bénéficier au plus grand nombre ?

À OBS Orange SA, nous souhaitons conserver la possibilité de choix entre la subvention cantine et les Titres Restaurant (avec accès à la cantine sans subvention).

Pour que vous puissiez être libre de ce choix, une majorité absolue nous sera nécessaire au CSE car nous sommes le seul syndicat à porter cette position.

► Des équipes à votre écoute

La CFE-CGC Orange gère les CE d'OBS et d'Orange France Siège. Ses représentants sont à votre écoute pour vous apporter le meilleur et garantir l'égalité et la diversité des services dans une éthique de gestion.

Seuls les représentants CFE-CGC Orange participent à l'organisation de vos activités, vos distributions de prestations et répondent à vos questions lorsque vous avez un problème.

Nous sommes fiers de vous accueillir et de faire de notre mieux tous les jours. Syndicalement, nous portons nos valeurs avec le même professionnalisme et le même enthousiasme ! Avec un seul objectif : **agir dans votre seul intérêt et garantir votre liberté de choix.**

Un grand merci pour la confiance que vous nous accordez ! Nous nous engageons à en rester digne et à vous rendre encore et toujours des comptes !

Pour cela nous avons absolument besoin de vous en novembre prochain : l'abstention peut mettre en péril vos ASC !

En novembre 2019, je vote CFE-CGC Orange pour ne pas perdre mes acquis !



Vos correspondants

Gil PROCUREUR	06 81 03 95 46
Thierry CHATELIER	06 70 20 76 89
Isabelle DURANT	06 37 00 50 82
Arnaud RESILLOT	06 43 47 32 08



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

